

FICHE DESCRIPTIVE DE POSTE

REF. EMPLOI : 053-2018/DGF

Poste	Catégorie B/B+					
	Remplacement	X	Modification de poste		Création de poste	

Nous recherchons pour :

l'AGENCE NATIONALE DES FREQUENCES
DIRECTION DE LA GESTION DES FREQUENCES
78 Avenue du Général de Gaulle
94704 MAISONS ALFORT CEDEX

METRO 8 : MAISONS ALFORT STADE ou ECOLE VETERINAIRE
RER D : Station MAISONS-ALFORT/ALFORTVILLE

Gestionnaire des coordinations et des assignations des fréquences (Fonctionnaire de catégorie B/B+ ou agent contractuel de niveau équivalent en CDI)

CONTEXTE :

Créée par la loi de réglementation des télécommunications (loi n° 96-659 du 26 juillet 1996), l'Agence nationale des fréquences (ANFR) est un Établissement public administratif de l'État placé auprès du ministre chargé des communications électroniques (actuellement le ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi). L'Agence comprend six directions, un centre de contrôle international (CCI), six services régionaux (SR) et quatre antennes ultramarines. Le code des postes et des communications électroniques, notamment ses articles L43, R20-44-10 et suivants, détaillent les dispositions générales, les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'ANFR. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site web de l'ANFR (www.anfr.fr).

CONTENU DE L'EMPLOI :

Le présent emploi est rattaché aux missions suivantes de l'Agence : L'ANFR coordonne l'implantation des stations radioélectriques sur le territoire national et les assignations de fréquences dans les bandes en partage. Elle est également responsable de la coordination internationale et de celle des systèmes de communications électroniques par satellite. Au sein de l'Agence, la Direction de la Gestion des Fréquences (DGF) définit et tient à jour les bases de données nationales nécessaires à la gestion du spectre. Elle est structurée en 2 départements en charge des trois volets de l'activité : l'enregistrement des stations et des servitudes associées, la coordination entre services (au niveau national et international) et l'enregistrement des assignations de fréquence dans le fichier national et le cas échéant dans le fichier international de l'Union Internationale des Télécommunications. Le département DAC (assignation et coordination des fréquences) est responsable de la mise à jour du fichier national des fréquences qui récapitule les assignations de fréquences. Il procède à la notification des assignations nationales au fichier international des fréquences de l'Union internationale des télécommunications.

Le/la titulaire du poste sera chargé/e, au sein de l'Agence, de contribuer aux activités liées à la gestion des fréquences.

Plus particulièrement, il/elle :

- sera en charge du traitement technique et administratif :
 - des dossiers dont la complexité peut varier en fonction de l'évolution des technologies et du paysage radioélectrique environnant, en relation avec les opérateurs, les affectataires et certaines entités de l'ANFR
 - des demandes d'implantation des stations radioélectriques afin de mettre en évidence :
 - de l'influence (risque de brouillage) de ces stations vis à vis des systèmes installés sur le territoire national ;
 - des risques de perturbations vis-à-vis des installations déployées sur les territoires des pays voisins.
- contribuera à l'évolution du processus global de gestion des stations et des fréquences.
- sera amené/e à présenter l'activité de coordination des fréquences réalisée au sein de la Direction dans les échanges et les actions de coopération menés avec les administrations étrangères.
- sera amené/e à collaborer avec les équipes du contrôle du spectre, notamment lors des inspections de sites et avec les affectataires, opérateurs voire industriels du secteur des télécoms en ce qui concerne le suivi des actions de contrôle.

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT/E :

Le/la candidat/e devra faire preuve de motivation et être doté/e de compétences techniques dans la plupart des différents systèmes exploités par les applications allant du service mobile exploitées par les opérateurs de téléphonie, du service fixe (faisceaux hertziens) et service fixe par satellite (stations terriennes), des services de radiodiffusion sonore (FM/DAB) et audiovisuelle (TV), des services de radiolocalisation (RADAR) et de radionavigation et des services scientifiques.

Le/la candidat/e sera titulaire d'un diplôme BAC+2/3 (DUT/ BTS/ DEUST ou équivalent) en télécoms ou en électronique

Il/elle devra:

- disposer d'une connaissance des différentes méthodes de calcul de prédiction radioélectrique et des systèmes d'information géographique ;
- savoir paramétrer et exploiter utiliser les outils qui calculent les couvertures et les interférences radioélectriques ;
- maîtriser des logiciels de bureautique et gestion de base de données ;
- faire preuve d'esprit d'analyse et de synthèse, de rigueur et de qualités de rédaction ;
- acquérir une solide connaissance de l'environnement réglementaire international.

Si vous êtes intéressé(e), merci de faire parvenir votre CV et votre lettre de motivation exclusivement à l'adresse suivante : rh-candidatures@anfr.fr

Seuls les dossiers de candidature complets et transmis à l'adresse indiquée ci-dessus seront examinés.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

- M. MAIGRON	DIRECTEUR DE LA GESTION DES FREQUENCES	☎ :	01 45 18 73 15
- M. VEZON	DIRECTEUR ADJOINT DE LA GESTION DES FREQUENCES	☎ :	01 45 18 73 43
- MME BEAUMONT	CHEFFE DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES	☎ :	01 45 18 72 06

Date de disponibilité du poste : **01/01/19**

Date de diffusion de l'emploi : **15/10/2018**

Date limite de réception des candidatures : **16/11/18**